



Chapitre 1. Identification

Identificateur de produit

Identité du produit	Savon pour les mains
Autres moyens d'identification	Sans objet

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Détergent

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise	Southwestern Petroleum Lubricants LLC 3401, promenade Quorum, bureau 360 Fort Worth, Texas 76137
----------------------------	--

Urgence

Numéro de téléphone	734 930-0009
----------------------------	--------------

d'urgence 24 heures sur 24

Service client:	Numéros d'urgence : appelez Chemtrec 24h/24 et 7j/7 aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887
------------------------	--

Chapitre 2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange selon la norme de communication des dangers de l'OSHA (1910.1200) révisée en 2024 (révision 7 du SGH)

La substance n'est pas classée selon les règlements Hazcom ou SIMDUT de l'OSHA.

Éléments d'étiquette



H319 irritant oculaire de classe 2
P102 Tenir hors de la portée des enfants
P264 Lavage après manipulation
P273 Éviter les rejets dans l'environnement
La substance n'est pas classée selon les règlements Hazcom ou SIMDUT de l'OSHA.

[Prévention] :

Pas de déclarations de prévention du SGH

[Réponse] :

Aucune déclaration de réponse au SGH

[Stockage] :

Pas de déclarations de stockage SGH

[Élimination] :

Aucune déclaration d'élimination SGH

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien.

Ne contient pas de composants qui répondent à une « définition » de substance fluoroalkylée (PFAS) per et poly selon les réglementations américaines ou canadiennes.

Chapitre 3. Composition/informations sur les ingrédients

Il n'y a aucun ingrédient dans ce produit qui est classé comme dangereux, et/ou aucun ingrédient dangereux au-dessus du pourcentage seuil du SGH.

Chapitre 4. Mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours



Généralités Dans tous les cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin.

Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation Retirer à l'air frais, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, administrez une respiration artificielle. En cas d'inconscience, placez-la en position de récupération et obtenez immédiatement des soins médicaux. Ne donnez rien par la bouche.

Yeux Irriguez copieusement avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières écartées et consultez un médecin.

Peau Retirez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau à l'eau et au savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu.

Ingestion En cas d'ingestion, obtenez immédiatement des soins médicaux. Garder au repos. Ne faites PAS vomir.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Aperçu Aucune donnée spécifique sur les symptômes n'est disponible.
Traiter de manière symptomatique. Voir la section 2 pour plus de détails.

Chapitre 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs

Moyens d'extinction recommandés : mousse résistante à l'alcool, CO₂, poudre, pulvérisation d'eau.

Agent extincteur inadapté : Ne pas utiliser ; jet d'eau.

Dangers particuliers découlant de la matière ou du mélange

Décomposition dangereuse : Aucune donnée de décomposition dangereuse n'est disponible.

Conseils pour les pompiers

Comme pour tous les incendies, portez un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) avec une pièce faciale complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter la zone. Portez un appareil



respiratoire autonome pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Défense de fumer.

N° du guide ERG

L'article 6. Mesures de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettez un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8). Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions environnementales

Ne laissez pas les déversements pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Aérez la zone et évitez de respirer de la vapeur. Prendre les mesures de protection individuelle énumérées à l'article 8.

Contenir et absorber les déversements avec des matériaux non combustibles, par exemple du sable, de la terre et de la vermiculite. Placer dans des contenants fermés à l'extérieur des bâtiments et les éliminer conformément au Règlement sur les déchets.

L'article 7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Manipulez les contenants avec précaution pour éviter les dommages et les déversements. Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Matériaux incompatibles : Aucune information disponible
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :



Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information disponible

L'article 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Il n'y a aucun ingrédient dans ce produit qui est classé comme dangereux, et/ou aucun ingrédient dangereux au-dessus du pourcentage seuil du SGH.

Commandes d'exposition

Respiratoire	Si les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser des respirateurs appropriés et certifiés.
Yeux	Lunettes de protection de sécurité recommandées
Peau	Évitez tout contact avec la peau. Gants de protection recommandés.
Contrôles techniques	Assurer une ventilation adéquate. Dans la mesure du possible, cela devrait être réalisé au moyen d'une ventilation par aspiration locale et d'une bonne extraction générale. Si ceux-ci ne sont pas suffisants pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs en dessous des limites d'exposition professionnelle, une protection respiratoire appropriée doit être portée.
Autres pratiques de travail	Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Chapitre 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Pâte
Couleur	Jaune à vert jaunâtre
Odeur	Aucun
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible



Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	à base d'eau
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité : Aucune information disponible
Point d'éclair	Non-combustible
Température d'auto-inflammation	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
pH	7,5 pH (10 % dans l'eau)
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	100 % dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koe)	Aucune information disponible
Pression de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité relative	1.0
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (Ether = 1)	nul

Autres informations

Aucune autre information pertinente.

L'article 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

Stabilité chimique

Stable dans des circonstances normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Évitez que les températures dépassent le point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée de décomposition dangereuse n'est disponible.



L'article 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'y a aucun ingrédient dans ce produit qui est classé comme dangereux, et/ou aucun ingrédient dangereux au-dessus du pourcentage seuil du SGH.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë (orale)	---	Sans objet
Toxicité aiguë (cutanée)	---	Sans objet
Toxicité aiguë (inhalation)	---	Sans objet
Corrosion/irritation cutanée	---	Sans objet
Lésions oculaires graves/irritation	N° H319	Irritant oculaire de classe 2
Sensibilisation respiratoire	---	Sans objet
Sensibilisation cutanée	---	Sans objet
Mutagenicité sur les cellules germinales	---	Sans objet
Cancérogénicité	---	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	---	Sans objet
STOT-exposition unique	---	Sans objet
Exposition répétée STOT	---	Sans objet
Risque d'aspiration	---	Sans objet

Voies d'entrée possibles :

Symptômes et effets, aigus et retardés :

Aucune donnée spécifique sur les symptômes n'est disponible.
Traiter de manière symptomatique.

Chapitre 12. Informations écologiques

Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Voir la section 3 pour les données spécifiques aux produits chimiques.



Écotoxicité aquatique

Il n'y a aucun ingrédient dans ce produit qui est classé comme dangereux, et/ou aucun ingrédient dangereux au-dessus du pourcentage seuil du SGH.

Persistance et dégradabilité

Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation elle-même.

Potentiel bioaccumulable

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

Article 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Respectez tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux lors de l'élimination de cette substance.

L'article 14. Informations sur le transport

	DOT (Transport de surface domestique)	OMI / IMDG (Transport Maritime)	OACI/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Désignation officielle de transport ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	DOT Classe de danger : Non applicable Sous-classe : Non applicable	IMDG : Sans objet Sous-classe : Sans objet	Classe d'air : Non applicable Sous-classe : Non applicable
Groupe d'emballage	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Risques environnementaux



Polluant marin : Non ;

Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune information disponible

L'article 15. Informations réglementaires

Aperçu de la réglementation Les données réglementaires de l'article 15 ne sont pas exhaustives, seules certaines réglementations sont représentées.

Classification de la substance ou du mélange selon la norme de communication des dangers de l'OSHA (1910.1200) révisée en 2024 (révision 7 du SGH)

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Numéro CAS	Ingrédient	Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)	Commentaires	Statut
------------	------------	--	--------------	--------

Proposition 65 - Cancérogènes (>0,0 %) :

À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux nécessitant une déclaration en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines pour le développement (>0,0 %) :

À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui nécessitent une déclaration en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de reproduction féminine (>0,0 %) :

À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui nécessitent un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de reproduction masculine (>0,0%) :

À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux nécessitant un rapport en vertu de cette loi.

Avertissement sur l'étiquette de la Proposition 65 :

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'État de Californie pour causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.



L'article 16. Autres informations

Date de révision de la FDS

12/18/2024

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, n'est donnée à l'égard des informations contenues dans le présent document. Nous déclinons toute responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les effets nocifs qui pourraient être causés par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est le suivant :

H319 Irritant oculaire de classe 2
P102 Tenir hors de la portée des enfants
P264 Lavage après manipulation
P273 Éviter les rejets dans l'environnement

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, n'est donnée à l'égard des informations contenues dans le présent document. Nous déclinons toute responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les effets nocifs qui pourraient être causés par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité

Fin du document